

13 JUIN 09

Fête locale

Les

Tolvériades

Pré de la Cure
14h à 23h

- Animation musicale
- Balades en canoé
- Repas champêtre
- Démonstration breakdance par La Compagnie Orphée
- Jeux géants, association l'AH Toupie
- Feu d'artifice

TOUVRE



N°37

Mai 2009

Le Tolvérien



La Mairie



Le Dossier



Les Associations



La Culture



Pratique





EDITO

Comment ne pas évoquer dans ce nouveau numéro une année difficile pour tous les particuliers comme pour les collectivités tant au niveau social qu'économique et financier.

Les finances locales nécessitent donc une gestion rigoureuse. C'est cependant dans un esprit constructif que le Conseil Municipal a voté son budget 2009.

Il convient de ne pas renoncer. **Investir pour l'avenir reste l'une des priorités !**

Le Conseil Municipal a voté les taux de fiscalité locale pour cette année. Une augmentation s'avérait nécessaire. Toutefois, nous avons limité la hausse au minimum pour continuer à assurer le bon fonctionnement des services et engager les investissements indispensables au développement de la commune.

Voici un an que nous sommes au travail pour mettre en œuvre les projets de notre campagne électorale. Ce sont des projets que vous verrez évoluer tout au long des cinq années à venir et au-delà. Ils amélioreront la qualité de vie des Tolvériens.

Touvre progresse pour l'amélioration des services au quotidien, dans le domaine de la Petite Enfance, de la culture (*Découverte d'artistes locaux*), du cadre de vie et de l'aménagement urbain (*Travaux de voirie aux Varennes, Aménagement de sécurité à La Maillerie*), pour la solidarité (Chantier d'Insertion), dans la communication (*Visites de quartiers*), pour le développement durable (*Diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires, dématérialisation des documents administratifs...*)

Toujours avec cette volonté d'être au service de chacune et de chacun dans l'intérêt général, ce que nous faisons c'est avec courage et espérance.

Bien à vous

Votre Maire,
Brigitte BAPTISTE

Extrait des délibérations du Conseil Municipal



> Conseil Municipal du 19 février 2009 :

Aménagement de sécurité du lieu-dit «La Maillerie», étude de l'avant projet sommaire.

Le Conseil Municipal valide l'avant projet sommaire et donne l'autorisation à Madame le Maire de déposer des demandes de subventions à tous les partenaires susceptibles d'aider la commune à financer ce projet, et l'autorise à lancer la consultation auprès des entreprises.

F.D.A.C. 2008 - Dossier de travaux de sécurité sur la voirie au lieu-dit «Les Varennes».

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de relancer une consultation auprès de différentes entreprises, mandate Madame le Maire pour signer l'acte d'engagement qui s'en suivra et lancer les travaux.

Aire de Camping-Cars, aménagements complémentaires.

Outre les travaux qui ont été validés lors du conseil municipal du 2/10/2008, le conseil municipal décide de prévoir un aménagement paysager.

Le Conseil Municipal mandate Madame le Maire pour déposer des demandes de subventions.

Lancement d'une consultation auprès de différents bureaux de contrôle pour la vérification des installations de gaz et d'électricité des bâtiments communaux.

Adopté à l'unanimité.

Personnel communal : Instauration du travail à temps partiel.

Adopté à l'unanimité.

En outre, le conseil municipal accepte la demande de Madame BERGUIN de travailler à 80 % à son retour de congé maternité.

Personnel communal : Recrutement d'un contrat à durée déterminée et d'un contrat d'accompagnement à l'emploi.

Le Conseil municipal décide :

- De recruter un Contrat à Durée Déterminée à compter du 01/03/2009 à temps plein, pour 3 mois, renouvelable 1 fois, pour le secrétariat.

- De recruter un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, pour 20 heures hebdomadaires, à compter du 15/03/2009 pour l'entretien des bâtiments communaux.

> Conseil Municipal du 25 mars 2009 :

Election à l'unanimité de Monsieur REICH en qualité de délégué pour siéger au conseil de développement de la ComAGA.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la rétrocession à titre gratuit dans le domaine communal des parties communes (voirie, espaces verts et réseaux) du groupement d'habitations «Les Villards» et du lotissement «Le Verger».

Les frais de notaire sont pris en charge par les propriétaires «cédants».

Subvention exceptionnelle accordée à l'association « MARGOUILLET ST2S » pour un montant de 50 € à condition que les membres organisent une présentation de leur action auprès des enfants de l'école primaire de Touvre ou fassent une exposition photos dans les locaux de la mairie.

Transfert de la licence IV de Madame QUITANSON vers la commune de Rivières.

Accepté à l'unanimité.

> Conseil Municipal du 16 avril 2009 :

F.D.A.C. 2007 - Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie au lieu-dit « Les Varennes »

Suite à la consultation d'entreprises, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de retenir l'entreprise SCREG, dont l'offre s'élève à

17 342 € TTC, comme étant économiquement la plus avantageuse parmi les 6 entreprises candidates pour effectuer les travaux et autorise Madame le Maire à envoyer l'ordre de service.



Vie Municipale

Comptes Administratifs 2008 : budget principal, lotissement de l'Angevinière, caisse de écoles, CCAS. Adoptés à l'unanimité.

Participation 2009 au SIVU Enfance et Jeunesse

Remboursement par le SIVU de la participation trop payée pour 2008 de 6 530,89 €.
Participation 2009 : 26 118 € - **Acceptée à l'unanimité des membres**

Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal, par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE (proposition d'une augmentation de 6%) propose les taux suivants :

	Taux 2008	Taux 2009
Taxe d'habitation	8,41 %	8,79 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	23,32 %	24,37 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,91 %	43,80 %

> Election des députés européens

Durée du mandat : 5 ans,
Dernière élection : 13 juin 2004,
Prochaine élection : 7 juin 2009, de 8h à 18h.

Les élections européennes ont pour objet de désigner les députés du Parlement européen.

L'élection se fait au suffrage universel. Chaque État membre choisit le jour de l'élection suivant ses règles et coutumes. Les votes sont par contre décomptés simultanément dans les pays membres de l'Union européenne et les résultats sont communiqués en même temps.

Rôle du Parlement européen

Le Parlement participe à l'élaboration des directives et des règlements. Il contrôle l'activité des institutions européennes. Le Conseil des ministres européens, ou Conseil, lui rend régulièrement compte de son activité. Il supervise la Commission européenne, il élit le président de la Commission sur proposition du Conseil des Ministres. Il approuve la composition de la Commission. Il peut la forcer à démissionner par une motion de censure. Il vote le budget de l'UE.

Le mode de scrutin et la participation à l'élection :

Le Parlement européen représente plus de 492 millions de citoyens de l'UE. Tout citoyen français ou européen inscrit sur les listes électorales au 31 décembre 2008, âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin, et non déchu de ses droits civiques peut voter.

Où voter ?

Dans votre bureau de vote habituel, de 8h à 18h sans interruption et muni(e) de votre carte électorale.

Plus d'infos : 05 45 65 50 46 ou sur www.europarl.europa.eu

Du côté des Jeunes

> Conseil Municipal des Jeunes

Les jeunes élus viennent de proposer une animation sur la commune : le concours de vélos décorés. Cette petite manifestation a eu lieu le dimanche 05 avril. Cette date avait été choisie car le même jour, plusieurs courses cyclistes devaient se dérouler sur la commune. Malheureusement, le Vélo Club d'Angoulême a choisi d'annuler sa participation. Le concours de vélos décorés a, lui, cependant eu lieu. Regroupés initialement devant le parvis de la mairie, les participants ont ensuite défilé sur la RD 57, de la mairie au carrefour de la Lèche, portion de route qui avait été dédiée à la manifestation et donc interdite à la circulation de 14h 00 à 16 h 00.

Treize superbes vélos décorés, petits, moyens et plus grands, ont été très appréciés des nombreux spectateurs,



en particulier un spectaculaire vélo de pompier équipé d'un side-car avec corne et éclairage lumineux. Bravo au papa bricoleur !

Le jury constitué de membres du CMJ a récompensé chaque participant d'un lot (ballon, pistolet à eau, jeu de

boules...) et a procédé à la distribution d'œufs en chocolat.

Le Conseil Municipal des jeunes a proposé une animation le mercredi 06 mai de la salle des Fêtes de Touvre.

Pauline Plazer (jeune tolvérienne) et quelques camarades ont présenté une expérience humaine qu'elles viennent de vivre au Burkina Faso début mars. Cette « mini conférence » s'est déroulée en présence des représentants du CMJ, de quelques élèves et de Tolvériens intéressés par la découverte de ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Le CMJ sera enfin impliqué dans l'inauguration officielle de l'aire de jeux le 15 mai à partir de 14 h 30.

Travaux

du Côté des travaux

Hormis les travaux d'entretien courant, les agents du service technique ont travaillé pour l'aire de jeux. Des arbres et arbustes ont été plantés, de la pelouse semée et des bacs pour les plantes aromatiques mis en place. Un parc à vélo ainsi qu'une table avec bancs vont également être installés.

L'inauguration de l'aire de jeux est programmée le vendredi 15 mai après-midi à partir de 14 heures, où tous les Tolvériens sont chaleureusement invités. Un technicien ONF proposera une animation autour du végétal et de l'environnement.

Le chantier d'insertion mis en place cette année vient de terminer le nettoyage d'une parcelle arborée située à Fourville. Elle devient un lieu d'agrément où il fera bon se promener.

Un autre chantier en cours de réalisation est celui de la réfection des volets en bois de la mairie car leur vétusté exige une intervention rapide qui sera réalisée par une personne

en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) nouvellement recrutée. La Mairie est subventionnée à hauteur de 90 % pour ce poste qui permettra à cette personne un meilleur accompagnement dans son parcours professionnel.

Prochainement l'entreprise SCREG interviendra dans la rue de Trotterenard aux Varennes pour la pose de bordures et de trottoirs.

Par mesure d'hygiène, il a été procédé à la pose de carrelage dans les sanitaires de l'école élémentaire.

Les travaux, c'est aussi réparer les incivilités de certains :

- vitres cassées au vestiaire du football
- dérapages (Rodéo) en voiture sur le terrain d'honneur du football.
- une chaîne limitant l'accès a été posée au lavoir du Pré de la Cure pour éviter toutes pollutions (nettoyage des véhicules).

Liste non exhaustive...

La campagne de désherbage

La région Poitou Charentes organise une opération «1000 désherbeurs thermiques» pour protéger votre santé et supprimer les pesticides.

Si vous souhaitez utiliser un désherbeur thermique pour détruire les «herbes folles» des jardins, allées, trottoirs, ou pour entretenir des surfaces particulières comme une terrasse ou une entrée de garage, la région peut vous rembourser jusqu'à 50 euros pour l'achat de cet équipement écologique. N'hésitez pas à visiter le site de la région Poitou-Charentes. La campagne de désherbage va bientôt

commencer dans notre commune et les agents municipaux vont prochainement passer dans votre quartier.

Conscient que l'usage de produits phytosanitaires n'est pas une solution pérenne et que certains d'entre vous sont carrément opposés au désherbage chimique, nous avons souhaité vous laisser le choix.

Ainsi toutes les personnes qui souhaitent entretenir eux-mêmes les trottoirs devant leur propriété sont priées de se faire connaître en mairie au moyen du formulaire ci-dessous.



Attestation de désherbage

Je soussigné

domicilié

TOUVRE,

déclare vouloir entretenir moi-même le trottoir situé devant ma propriété. Je m'engage à maintenir les trottoirs et caniveaux en bon état de propreté, sur toute leur largeur, au droit de la façade de ma parcelle. Ce nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs. Je réaliserai ce désherbage par arrachage ou binage ou désherbage thermique en excluant toute utilisation de produits phytosanitaires. Les déchets collectés seront apportés dans une déchetterie de la communauté d'agglomération de la ComAGA.

Les administrés ne désirant pas l'application de désherbant sur leur trottoir sont tenus de les maintenir propres et de se faire connaître au préalable à la Mairie au 05 45 65 40 56.

Fait à TOUVRE le

Nom, Prénom et signature.

Zoom

Recettes de fonctionnement 2009

Excédent d'exploitation reporté	58 012,73
produit des services	18 820,00
impôts et taxes	436 540,00
dotations et participations	206 848,00
autres produits gestion courante	7 999,27
atténuation de charges	24 000,00
produits exceptionnels	6 960,00
travaux en régie	5 000,00
	764 180,00

Dépenses de fonctionnement 2009

charges à caractère général	136 749,00
charges de personnel & frais assimilés	432 000,00
autres charges de gestion courante	124 708,00
charges financières	17 000,00
Dépenses imprévues	5 000,00
Dotations aux amortissements	7 655,00
Virement à la section d'investissement	41 068,00
	764 180,00

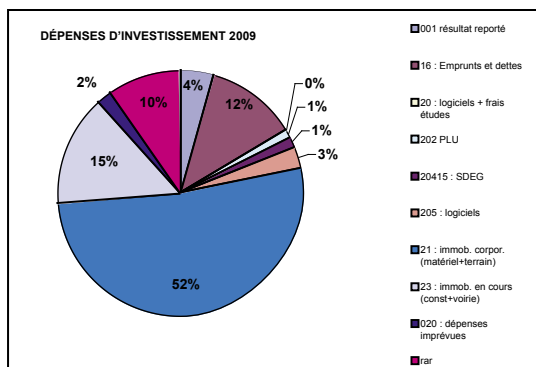
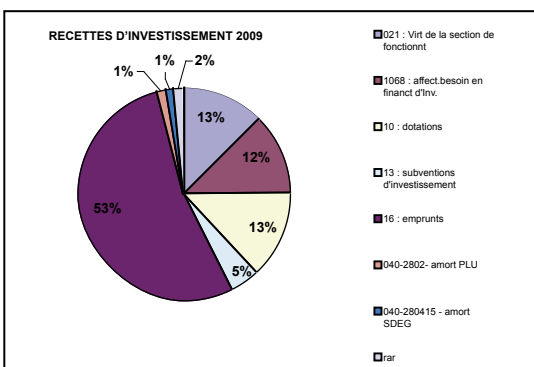
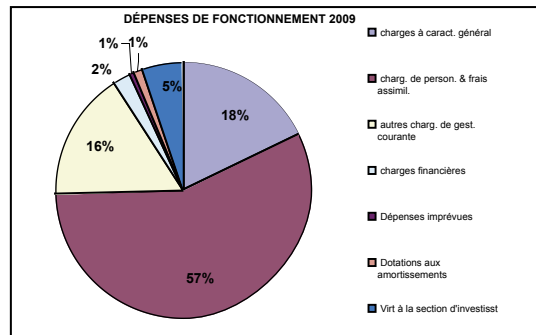
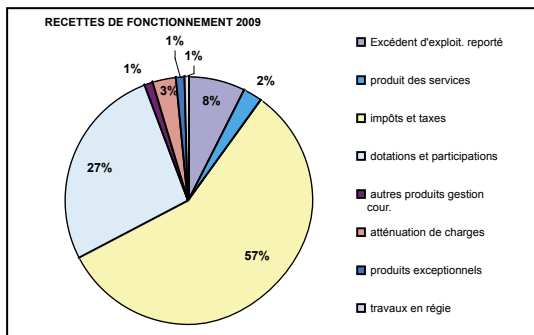
Recettes d'investissement 2009

021 : Virement de la section de fonctionnement	41 068,00
1068 : affectation besoin en financement d'Investissement	40 262,28
10 : dotations	43 246,00
13 : subventions d'investissement	15 186,72
16 : emprunts	175 000,00
040-2802 - amortissement PLU	3971,00
040-280415 - amortissement SDEG	3 684,00
Sous total recettes	322 418,00
reste à réaliser	5 760,00
	328 178,00

Dépenses d'investissement 2009

001 résultat reporté	14 545,28
16 : Emprunts et dettes	38 910,00
20 : logiciels + frais études	
202 PLU	4 264,00
20415 : SDEG	4 110,00
205 : logiciels	9 300,00
21 : immobilisations corporelles (matériel+terrain)	170 714,00
23 : immobilisations en cours (const+voirie)	48 422,00
020 : dépenses imprévues	6 435,72
Sous total dépenses	296 701,00
reste à réaliser	31 477,00
	328 178,00

21- Achat véhicule express, achat bâtiment ancienne gare et frais de notaire, achat de terrains, du mobilier aire de jeux ainsi que des matériels divers.



Taxes sur les communes de la ComAGA. Année 2008

Villes	Taxe d'habitation	Taxe foncière sur les propriétés bâties	Taxe foncières sur les propriétés non bâties	Superficie (ha)	Nombre d'habitants
ANGOULEME	18,43%	40,20%	71,94%	2144,00	46324
SOYAUX	16,15%	29,37%	65,47%	1276,00	10762
PUYMOYEN	15,85%	25,56%	54,33%	762,00	2550
FLEAC	14,72%	31,37%	60,87%	1260,00	3501
ISLE D'ESPAGNAC	14,17%	27,37%	37,55%	663,00	5257
SAINT YRIEX	14,16%	29,71%	38,64%	1474,00	6628
LINARS	13,93%	31,44%	60,27%	598,00	2204
MAGNAC SUR TOUVRE	12,57%	28,55%	44,72%	782,00	2902
GOND-PONTOUVRE	12,49%	27,79%	43,35%	745,00	6140
RUELLE	12,04%	22,81%	52,59%	1066,00	7502
NER SAC	11,98%	21,18%	39,59%	960,00	2433
SAINT-SATURNIN*	11,89%	26,36%	44,14%	1230,00	1184
LA COURONNE	10,77%	24,28%	45,06%	2783,00	7495
TOUVRE	8,41%	23,32%	41,91%	905,00	1060
SAINT-MICHEL	8,34%	30,18%	38,61%	246,00	3022

* Commune de même strate

Les Associations



Premières Quenottes

Vendredi 13 Février l'association a réuni bambins, nounous et parents pour le carnaval.

Cet après-midi festif et convivial a permis aux parents de connaître le lieu d'accueil où leurs enfants viennent jouer et faire des activités d'éveil. Par ce biais, tous les parents ont pu faire connaissance avec les enfants et les assistantes maternelles de l'association.

Chansons, rondes et goûter ont ponctué l'après-midi dans une ambiance chaleureuse.

La chasse aux oeufs de Pâques a eu lieu le 16 Avril dans la forêt de Bois Blanc suivie d'une dégustation de chocolats.

Club Retour aux Sources

1^{er} trimestre 2009

Le club a organisé le jeudi 29 janvier son traditionnel repas traiteur à la salle des fêtes qui s'est déroulé dans la bonne humeur.

Le samedi 31 janvier, le club s'est réuni pour son assemblée générale en la présence de M. Avonde qui représentait la municipalité.

L'ordre du jour était le suivant :

- Reconduction des membres du bureau
- Bilan moral 2008
- Bilan financier 2008
- Projets d'animations 2009
- Renouvellement des cartes des adhérents

Jeudi 26 février : Concours de belote à 14h à la salle des fêtes. Ouvert à tous.

Jeudi 5 mars : Chanteur Francis Cabrel à l'espace Carat.

Jeudi 12 mars : Repas solidarité avec le club de l'amitié de Ruelle sur Touvre au profit d'organisations humanitaires.

Le 5 avril nous avons tenu nos portes ouvertes à l'occasion du Marché de Printemps organisé par l'Association Enfants des Sources.

Avec les clubs des Riffauds et Mornac, nous avons programmé pour **le 19 mai** une journée évasion dans le Périgord. Les inscriptions se font auprès de Mme la Présidente.

Le jeudi 25 juin 2009, nous aurons un repas traiteur pour fêter les anniversaires du 1^{er} semestre.

Le Club arrêtera ses activités le 2 juillet 2009 et les reprendra le jeudi 3 Septembre 2009.

Amicale laïque de Touvre



Cuisines du monde à la cantine

Les enfants ont pu apprécier de nouvelles saveurs, avec l'élaboration de différents repas à thèmes.

Mexicain au mois d'octobre, Chinois au mois de février et Africain en mars, le tout accompagné de musiques et de décorations très colorées.

Nous partirons pour la Grèce au mois de mai sur un air de sirtaki.



Les Associations

Le GMT est toujours sur les sentiers

Au fil des mois, le Groupe des Marcheurs de Touvre continue à marcher sur les sentiers charentais. Chaque sortie est l'occasion de se rapprocher de la nature, (très appréciable en ce moment où l'on peut suivre le changement de saison), et de découvrir le patrimoine de nos campagnes.

Des forêts du sud-est, aux vignes de l'ouest, en passant par les vallonnements du nord-est et les plaines céréalières du sud, nous avons parcouru un peu tous les paysages de notre Charente. C'est chaque fois un émerveillement d'un site, d'une vieille église, d'un monument, d'une décoration originale, découvert après quelques kilomètres de sentier. Nous avons la chance d'habiter une belle région.

Nous avons pu admirer entre autres, différents châteaux dont celui de La Rochefoucauld, l'Abbaye de Bassac, la grotte à Calvin à Trois-Palis, le site du Roc de Sers, etc, etc, ...et très récemment le Tumulus de Mazerolles.

Tout ceci en prenant soin de notre santé ; nous marchons pour le plaisir, même s'il est de mise de rouspéter contre les montées trop abruptes. Pas de compétition et dans une ambiance et une convivialité des plus agréables.

Vous pouvez découvrir les images de nos randonnées sur le site : (on doit dire un blog ?) Ce site est régulièrement tenu à jour par notre compétent et dévoué secrétaire, Philippe. <http://gmtouvre.blogspot.com/>

Rappelons que nous marchons 2 dimanches par mois pour des sorties de 10 à 15 km. Le rendez-vous est à 8 h 15, place de la Mairie à Touvre.

Une fois par mois, pour ceux qui le désirent, une sortie un peu plus sportive ; l'objectif est d'arriver aux 25 km en 5 heures au bout de la saison.

Une fois par trimestre a lieu une randonnée sur la journée, soit environ 18 à 20 km avec casse-croûte tiré du sac.

EN MARCHÉ CONTRE LE CANCER le 10 octobre 2009

Cette date est à noter sur vos agendas.

Notre club organisera cette année, la 4^e édition de cette manifestation. Elle se déroulera donc autour de Touvre, avec 2 circuits ; l'un de 7 km, l'autre de 12 km.

Les circuits seront balisés pour des départs en individuel, et un départ groupé aura lieu.

Ravitaillement prévu à mi-parcours, crêpes, tombola et boissons à l'arrivée.

La participation demandée est intégralement reversée à la Ligue contre le Cancer.

En 2008, nous avons pu remettre un chèque de 884€ à la Ligue. Nous espérons que les Tolvériennes et Tolvériens auront à cœur de nous permettre d'atteindre les 1000€ en 2009.



Jeunesse sportive de TOUVRE

La saison 2008-2009 est bientôt consommée. L'équipe réserve continue son petit bonhomme de chemin en se maintenant aux premières places.

L'équipe fanion, malgré un bon potentiel, éprouve beaucoup de difficultés à se sortir de la zone de relégation. Le brin de réussite, le manque d'agressivité parfois auront manqué tout au long d'une saison difficile. Malgré quelques regrets, continuez à vous faire plaisir!

Les jeunes magnaco-tolvériens, des débutants aux 13 ans, apportent aujourd'hui beaucoup de satisfaction. La présence et le travail sérieux de l'ensemble de l'école de foot sont porteurs d'espoir. Fierté d'une belle image pour nos deux communes.

Félicitations à tout l'encadrement, seniors et jeunes, pour votre dévouement ainsi qu'aux parents pour leur soutien. Je ne t'oublie pas Bruno (MEIZE) et te rends hommage pour servir avec autant de vigueur ton équipe de foot loisir.

Quelques bonnes mains supplémentaires te permettraient de souffler un peu !

Le bureau ne s'accorde pas beaucoup de repos non plus en cette fin de saison chargée.

- Stage de Pâques du 21 au 24 Avril dont 2 jours au Chambon

- Vide grenier le Dimanche 17 Mai au Pré de la Cure

- Tournoi Cyril (poussins-benjamins) le Samedi 30 Mai

- Repas champêtre le Samedi 6 Juin

- Assemblée générale le Vendredi 12 Juin de la JS Touvre sans oublier notre support aux «Tolvériades» le 13 Juin.

L'ensemble du club remercie la municipalité pour tous les efforts consentis et non négligeables pour la bonne marche de notre association.

Comptant sur la présence de tous pour terminer agréablement cette nouvelle saison.

Merci et Vive la JS TOUVRE!

Jean-Pierre Berlingaud



Les Associations

Comité des fêtes et Loisirs

Le jeudi 26 mars le comité des fêtes a réuni 22 membres (11 nouveaux) plus une dizaine de sympathisants pour poursuivre l'aventure et reprendre le flambeau.

Nous voulons tous, en premier lieu, remercier les membres et les bureaux précédents qui ont depuis 26 ans œuvré pour animer notre commune, sans compter leur temps.

Première grande décision à l'unanimité :

le 27^e méchoui aura lieu le dimanche 28 Juin 2009 au Pré de la Cure. Nous réfléchissons sur une ou des animations complémentaires ce même jour.

Nous allons prendre le temps de réflexion pour définir les prochaines manifestations, notre motivation est grande, notre désir d'ouverture aussi : **n'hésitez pas à venir nous rejoindre.**

Le bureau 2009 - 2010

Pascal Jaumard	président
Janine Granger	présidente d'honneur
Philippe Barriteau	vice président
Pascal Bercé	trésorier
Florence Jarton	secrétaire
Michel Danette	trésorier adjoint
Ludovic Adrien	secrétaire adjoint

Enfants des sources

L'association Enfants des Sources vient d'organiser 3 manifestations en ce début de printemps :

- Tout d'abord les écoliers tolvériens, parés de leurs plus beaux déguisements, avec leurs familles ont fait brûler monsieur Carnaval au Pré de la Cure sous un soleil estival. De retour en salle tout le monde a pu se restaurer et les plus jeunes déguster les brochettes de bonbons offertes par l'association, avant d'applaudir nos amis clowns Pipo et Nino. Super moment de détente et de rires.

- Le lendemain a eu lieu dans la salle des sports le 2^e loto de l'association qui a vu les plus chanceux repartir avec les nombreux lots proposés. L'organisation et l'animation par les membres du bureau a eu pour but d'améliorer encore la valeur des lots et de récompenser plus de monde. Un effort d'animation vers les plus petits a aussi contribué à la réussite de cette journée.

- Puis dernièrement vient d'avoir lieu notre marché de printemps où une vingtaine d'artisans et producteurs s'étaient donné rendez-vous pour proposer leurs produits et réalisations. Plusieurs animations ont été proposées par

l'association : dessin, maquillage, jardinage, restauration et crêpes bretonnes. Le groupe Ké Tal, dont le chanteur est tolvérien, était présent pour animer l'après midi. Son talent a été apprécié. Merci tout particulièrement à M. et M^{me} Chaulet des «Chaumes Fleuries» pour leur générosité en nous offrant toutes les fleurs et à notre «tonton crêpier».

Le bureau tient à remercier aussi tous ceux qui nous aident pour le succès et la réalisation de nos animations et surtout pour le bonheur de nos enfants.

Ainsi l'association vient de financer le transport scolaire des élèves de la classe de CE à Oléron après avoir offert le spectacle du carnaval.

Nos prochaines animations :

REPAS DANSANT le samedi 16 mai 2009 salle des fêtes de Touvre, FETE DE L'ECOLE en juin et notre dernière benne à papiers avant les grandes vacances : 27/28 juin 2009.

Parents n'hésitez pas à venir nous rejoindre en 2009/2010, venez aussi visiter régulièrement notre site <http://enfantsdesources.free.fr/>





La Culture

Sauvons l'écureuil roux

Cette espèce est classée en France dans les espèces menacées d'extinction, figurant sur la liste de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

La prolifération d'écureuils gris depuis l'Italie vers les pays voisins est une menace pour les écureuils roux : ces envahisseurs s'emparent de leur habitat naturel et les éliminent progressivement de leur propre environnement.

Un premier recensement a été effectué entre 2007 et 2008. Les premières informations donnent une bonne image de la répartition de l'écureuil roux en France, l'abondance des localisations dans certains secteurs géographiques peut toutefois être mise en relation avec l'investissement

important des agents de l'ONF, plus nombreux dans ces secteurs que dans d'autres régions françaises. En effet, dans certaines régions ou départements, le faible nombre d'observations relève plus d'un manque de réponses que de l'absence de l'espèce.

C'est pourquoi nous vous sollicitons pour dresser une cartographie locale de la présence de l'écureuil roux dans notre région.

Un questionnaire est mis en ligne pour que chacun participe de manière active à cette initiative d'intérêt national en y consignnant ses observations.

Le questionnaire : <http://ecureuil.over-blog.net/>

Cet inventaire s'achèvera en juin 2009.

Premier Marché de producteurs à Touvre

Initié par la Chambre d'Agriculture, le marché de producteurs est un concept axé sur l'authenticité et la qualité des produits. Traditionnellement chaleureux, variés, colorés et conviviaux, les Marchés de Producteurs rassemblent les meilleurs produits locaux en direct de la ferme ou de l'atelier de l'artisan. La vente directe des producteurs aux consommateurs, vous fera découvrir la qualité des produits locaux.

Ainsi, le mercredi 1^{er} juillet à partir de 18h jusqu'à 22h, pour la 1^{ère} fois à Touvre et sur le territoire de la ComAGA, plus de 15 producteurs vous attendront au Pré de la Cure. Vous pourrez savourer, consommer, découvrir ou redécouvrir des modes de production au service du développement durable.

Des barbecues seront mis à la disposition des visiteurs et consommateurs. La manifestation sera animée par le groupe «Terre Adélie».

Les Tolvériades

GRATUIT ET OUVERT A TOUS !

Touvre vous propose de participer au plus grand rassemblement de jeux géants en bois de Charente.

Petits et grands, courageux et téméraires, venez nombreux le samedi 13 juin à partir de 14h jouer en famille ou en équipe sur le site magnifique du « Pré de La Cure ».

Dans un cadre convivial et festif, vous êtes invités à découvrir une multitude de jeux présentés par des animateurs de l'association « L'Ah Toupie » qui resteront à vos côtés pour vous accompagner dans votre voyage ludique. Ils vous proposeront des jeux de hasard, de logique, de stratégie, éducatifs, imaginatifs... bref vous trouverez tous votre bonheur.

Un espace jeux et maquillage sera dédié aux petits ainsi qu'une initiation musicale. Un goûter proposé par l'association «Les premières quenottes» pourra être réservé dès votre arrivée. En fin d'après midi, vous pourrez assister à une démonstration de break-dance offerte par «**La compagnie Orphée**».

Le soir un repas champêtre vous sera proposé par un traiteur (**Le jardin des délices**) au prix de 14 € / pers et 7€ pour les - de 12 ans avec une animation musicale du groupe « **Ké Tal** ».

Veillez contacter le 05 45 65 50 46 pour réserver vos repas auprès de la Mairie.

Enfin un feu d'artifice tiré à 23h viendra clôturer les premières Tolvériades.



Musiques Métisses...

Depuis 1975, le festival Musiques Métisses célèbre le métissage, le dialogue nord-sud, le mélange des genres. De nombreux artistes peu connus hors de leurs frontières sont invités. Ce dernier a ainsi fait connaître Johnny Clegg, Césaria Evora, Tiken Jah Fakoly, Rachid Taha, Rokia Traoré, etc. Pendant toute sa durée, le village propose des expos, de la cuisine du monde, et un festival de Littératures Métisses.

Musiques Métisses a lieu sur le site de Bourgines, à Angoulême du 29 mai au 1^{er} juin.

Pratique



Recensement militaire :

Vous avez 16 ans, pensez à vous présenter à la mairie muni(e) du livret de famille de vos parents et d'une pièce d'identité française. Une attestation de recensement vous sera alors remise, indispensable pour les examens, concours et permis de conduire. Les jeunes gens nés avant décembre 1992 et non recensés doivent régulariser leur situation auprès de la Mairie.

Changement de collecte des déchets ménagers :

Madame, Monsieur,

Le jour de collecte de vos emballages recyclables change. Désormais, à compter du 15 juin 2009 vos poches jaunes seront ramassées le mardi soir à partir de 19 h.

Nous vous remercions pour votre vigilance.

Le service collecte des déchets ménagers

N° Vert 0 800 77 99 20



Information sur le frelon asiatique :

Nous connaissons le rôle majeur de l'abeille pour la pollinisation des plantes. La sauvegarde de cette espèce est donc vitale pour l'humanité.

L'apparition du Frelon Asiatique ces dernières années inquiète de plus en plus car sa prolifération génère des dégâts importants dans les ruches et auprès de l'ensemble des insectes utiles à la pollinisation et à la biodiversité.

Il se reproduit très rapidement et nous devons prendre des mesures adaptées pour empêcher qu'il se développe.

Ce qu'il ne faut pas faire :

Essayer de détruire le nid d'un coup de fusil, d'utiliser une lance à eau, ou toutes autres tentatives de démolition par des moyens non adaptés.

Le risque d'être attaqué par la colonie n'est pas exclu, mais toutes ces actions inappropriées généreront la multiplication des nids par la dispersion dans la nature de la colonie et de ses fondatrices. (Chaque fondatrice, après avoir hiberné, créera au printemps un nouveau nid).

Ce qu'il faut faire :

Ne pas s'en approcher, éviter que des enfants jouent à proximité.

Signaler en Mairie l'existence d'un nid dans le domaine public avec sa localisation en donnant le plus de précisions possibles. (Remplir une fiche de signalisation en Mairie).

Dans le domaine privé, contacter les pompiers. Seules des personnes habilitées et correctement équipées peuvent assurer la destruction complète du nid.

Arrêté préfectoral :

Il est instauré une réserve de pêche sur une portion de la Touvre avant et après le pont, au niveau de la Maillerie sur une longueur totale de 165 mètres.



Pharmacies de garde

Dimanche 17/05 : MAPPA à Champniers
Jeudi 21/05 : RICHEZ à Champniers
Dimanche 24/05 : MICHAUD à Magnac/Touvre
Dimanche 31/05 : OUVRARD à Garat
Lundi 1er/06 : MOUSSET à Mornac
Dimanche 07/06 : MOUSSET à Mornac
Dimanche 14/06 : NADAUD-THORIN à Ruelle
Dimanche 21/06 : POUHEY à Magnac/Touvre
Dimanche 28/06 : VIENNE à l'Isle d'Espagnac
Dimanche 05/07 : VILLEMENT à Ruelle S/Touvre
Dimanche 12/07 : VILLEDARY à Brie
Mardi 14/07 : RICHEZ à Champniers

Dimanche 19/07 : OUVRARD à Garat
Dimanche 26/07 : NADAUD-THORIN à Ruelle
Dimanche 02/08 : MARTIN à Ruelle S/Touvre
Dimanche 09/08 : MICHAUD à Magnac/Touvre
Samedi 15/08 : RICHEZ à Champniers
Dimanche 16/08 : BAUZOU à Sers
Dimanche 23/08 : MOUSSET à Mornac
Dimanche 30/08 : POUHEY à Magnac/Touvre
Dimanche 06/09 : MAPPA à Champniers
Dimanche 13/09 : SURAUD à l'Isle d'Espagnac
Dimanche 20/09 : VIENNE à l'Isle d'Espagnac
Dimanche 27/09 : VILLEMENT à Ruelle S/Touvre

Infos : Mairie de Touvre - 1 route des Sources - 16600 Touvre

Tél : 05 45 65 50 46 - Fax : 05 45 65 48 87

Courriel : touvre@wanadoo.fr - Site Internet : www.touvre.fr



Fermeture exceptionnelle de la Mairie le lundi 22 et mercredi 24 juin et ouverture exceptionnelle le mardi 23 juin après-midi et jeudi 25 juin après-midi

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h – 12h // 13h30 – 18h

Mercredi : 9h – 12h // 14h – 18h30

Vendredi : 9h – 12h // 13h30 – 18h

Fermé les Mardi et Jeudi

Responsable de la publication : M^{me} Brigitte BAPTISTE

Responsable de la rédaction : M. Laurent AVONDE

Rédaction : M^{me} Séverine DUBOIS, M. Cyril CHEMINADE, M. Eric REICH,
M. Jacques DUBREUIL, M. Michel DANETTE, M. Christophe BUNLE

Dépôt légal enregistré sous le n° 16-99-710 le 14/01/99

Imprimerie : Sarl Imprimerie VALANTIN - 16340 l'Isle d'Espagnac